

FICHE TECHNIQUE

LABOREX LX 250

CODE 20004 - 20005

Application

LABOREX LX 250 est un produit neutre de dégraissage à froid, il est inodore et universel, principalement apte pour le dégraissage et le nettoyage d'objets métalliques.

LABOREX LX 250 dissout les saletés, huiles et graisses sur p.ex. des pièces détachées de moteurs, machines, appareils, moteurs électriques, appareillage hydraulique, etc. ... Il peut, entre autres, être appliqué dans la métallurgie et l'industrie électrotechnique.

LABOREX LX 250 s'applique également dans les entreprises où les odeurs des dégraissants sont fâcheux et/ou une vitesse balancée d'évaporation du dégraissant est exigée.

Description

LABOREX LX 250 est un nouveau dégraissant à froid, à base d'hydrocarbures aliphatiques à haute pureté.

LABOREX LX 250 offre les avantages SUPPLEMENTAIRES suivants :

- il ne contient aucun hydrocarbure chloré
- il est pratiquement inodore, ne causant aucune gêne au personnel ; il est par conséquent agréable à l'emploi
- il a une vitesse d'évaporation « balancée », il sèche lentement, mais pas trop inerte
- il n'est pas toxique, il est inoffensif, il n'est pas irritant, ni corrosif

LABOREX LX 250 peut être employé sans danger, à condition que les indications et prescriptions d'emploi sont strictement suivies (voir mode d'emploi).

LABOREX LX 250 peut surtout être employée là où d'autres produits de dégraissage gênent en ce qui concerne l'odeur et/ou la vitesse d'évaporation ; il n'a pas d'odeur de résidu.

LABOREX LX 250 est sans danger et a un caractère neutre. Il ne cause pas de corrosion sur l'acier, l'aluminium ou sur d'autres métaux. Il n'attaque pas le caoutchouc, les chouches de peinture et la plupart des matières plastiques.



Laborex bvba
Hagelberg 15
I.Z. 3 - "De Heze"
B - 2250 OLEN

Tel.: 32 14 86 16 16
Fax: 32 14 86 16 17
info@laborex.be
www.laborex.be

LABOREX LX 250 est moins nuisible que p.ex. le white-spirit, thinner, essence de dégraissage, diluants de peinture, beaucoup de solvants chlorés et de dégraissants conventionnels. LABOREX LX 250 ne contient pas de chlore et ne peut produire de vapeur toxique à proximité de sources de chaleur. Il ne provoque pas de brouillard photochimique dans l'atmosphère et ne nuit donc pas à l'environnement.

Des pertes d'évaporation sont réduites grâce à une vitesse d'évaporation adaptée, donc économique et moins de charge de l'air d'atelier vis-à-vis des dégraissant plus volatiles.

Spécifications

Point d'éclair, creuset fermé	: ca. 46° C.
Couleur	: claire
Valeur MAC	: n'a pas été fixée
Hydrocarbures chlorés	: absents
Odeur	: très faible, à peine perceptible

Mode d'emploi

Les indications et précautions suivantes ont été établies très consciencieusement, avantageuses à la sécurité et l'hygiène du lieu de travail, dans l'intérêt de l'entreprise et du personnel.

- Employez LX 250 à froid, ne jamais le chauffer. Ne jamais mélanger à l'eau.
- Nettoyez des petits objets en brossant, p.ex. avec la fontaine de nettoyage pièces LABOREX .
- Nettoyez de plus grands objets par préférence dans de l'appareillage fermé, p.ex. dans une machine au trempé ou dans une machine de nettoyage par arrosage sous pression LABOREX .
- Des machines, de l'appareillage fixé e.a. éventuellement dégraisser au moyen d'une lance. Créez un jet, ne pas pulvériser (possibilité de respiration de petites gouttes).
- Portez pendant le travail des gants en plastique ou en caoutchouc pour éviter un dégraissage de la peau. Ne pas utiliser le produit auprès d'un feu ouvert, flammes de soudure, etc. ... Ne pas fumer pendant le travail. Ne pas traiter des objets ayant une température plus élevée que le point d'inflammation du LX 250.
- Ne pas utiliser dans des installations de dégraissage à vapeur.
- Portez toujours soin à une bonne ventilation.
- Après l'usage, les bains d'immersion e.a. doivent bien être fermés par un couvercle.



Laborex bvba
Hagelberg 15
I.Z. 3 - "De Heze"
B - 2250 OLEN

Tel.: 32 14 86 16 16
Fax: 32 14 86 16 17
info@laborex.be
www.laborex.be

Conseil gratuit

Nous procurons volontiers nos conseils gratuits vis-à-vis l'application pratique de LABOREX LX 250 dans votre entreprise ainsi que des améliorations possibles dans le domaine de l'hygiène de l'environnement et du travail.

Environnement

A l'égard de la solubilité de LABOREX LX 250 dans l'eau, le B.O.D. (biological oxygen demand) et le C.O.D. (chemical oxygen demand) suivant NEN 3235, un rapport d'analyse d'un bureau d'expertise chimique peut être consulté.

Avertissement

Il n'est pas permis, conformément aux prescriptions des pouvoirs publics, de vidanger LABOREX LX 250 et/ou d'eau résiduaires avec de l'huile directement dans les égouts ou eaux de surface, mais exclusivement par un séparateur d'huile, installé suivant les prescriptions des autorités.

Emballage, transport et emmagasinage

Emballage : nouveaux fûts perdus en acier avec couleur RID.
Contenu resp. 200 litres, code 20005, tarra 21.6 kg,
60 litres, code 20004, tarra 5.3 kg.

Règlement de transport : route ADR/VLG : 3,31c (étiquette flamme)
Air IATA/ICAO cl : 3

Transport maritime :
classe IMO/IMDG : 3,3
No. UN : 3295

Symbole : inflammable.
Phrase R : R10, 65 (danger d'avaler de travers)
Phrase S : S9, 16, 29, 33.